


Les dispositifs de veille sanitaire

Introduction

- Crises sanitaires  des attentes dans la population pour être protégée.
- Le France possède l'un des meilleurs systèmes de santé au monde mais elle était très en retard en matière de **prise en charge collective**.

Base juridique



- A partir de **1998** un véritable dispositif de veille et de sécurité sanitaire est mis en place :
- *Loi du 1 juillet 1998 relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme.*
- *Loi de santé publique de (2004)*
- *Loi HPST (2009)*
- *Loi de modernisation du système de santé (2015)*

1. Principes du dispositif de veille et de sécurité sanitaire

- Une indépendance par rapport aux intérêts économiques sectoriels.
- Une transparence dans la décision
- Une autonomie juridique et financière des agences
- Une capacité d'alerte rapide
- Une expertise scientifique forte

2. Définition des notions clés :

Veille sanitaire :

ensemble des actions visant à reconnaître la survenue d'un événement inhabituel ou anormal pouvant représenter un risque pour la santé humaine

Risque sanitaire :

il s'agit d'un événement prévisible entraînant des conséquences sanitaires mesurables à travers d'indicateurs de santé.

2. Définition des notions clés :

Sécurité sanitaire :
ensemble de moyens et de procédures destinés à prévenir ou contrôler les risques susceptibles d'altérer la santé physique et/ou psychique de tout individu.

Surveillance sanitaire

=

Sécurité sanitaire
+
Veille sanitaire

3. Les acteurs nationaux des dispositifs de veille

Acteurs	Principales missions
DGS direction générale de la santé	<ul style="list-style-type: none">• Définir les actions de prévention, de surveillance et de gestions des risques sanitaires• Veiller à la qualité et à la sécurité du système de santé
DéSUS (ou DUS) département des situations d'urgence sanitaire	<ul style="list-style-type: none">• Piloter l'ensemble des procédures d'urgence sanitaire (alerte, gestion de la réponse aux alertes, préparation aux alertes) Tutelle des EPRUS
L'InVS : institut de veille sanitaire	<ul style="list-style-type: none">• Surveiller l'état de santé de la population• Alerter les pouvoirs publics• Aider à la décision (expertise)
CNSS : comité national de sécurité sanitaire	<ul style="list-style-type: none">• Coordonner les politiques scientifiques et les services (d'état et publics) chargés de la gestion et de la communication

Devient : Santé Publique France

	InVS	INPES	EPRUS
Date de création	1998 ; missions renforcées en 2004	2002 ; substitution au Comité français d'éducation pour la santé (CFES)	2007
Missions	Surveillance et observation permanentes de l'état de santé de la population. Veille et vigilance sanitaires. Alerte sanitaire. Contribution à la gestion des situations sanitaires de crise	Mise en œuvre des programmes de santé publique destinés à éviter l'apparition, le développement ou l'aggravation de maladies ou incapacités. Fonction d'expertise et de conseil en matière de prévention et de promotion de la santé. A la demande du ministère chargé de la santé, gestion des situations urgentes ou exceptionnelles ayant des conséquences sanitaires collectives. Développement de l'éducation pour la santé.	Gestion de la réserve sanitaire. Gestion des stocks pharmaceutiques stratégiques.

4. Les acteurs régionaux

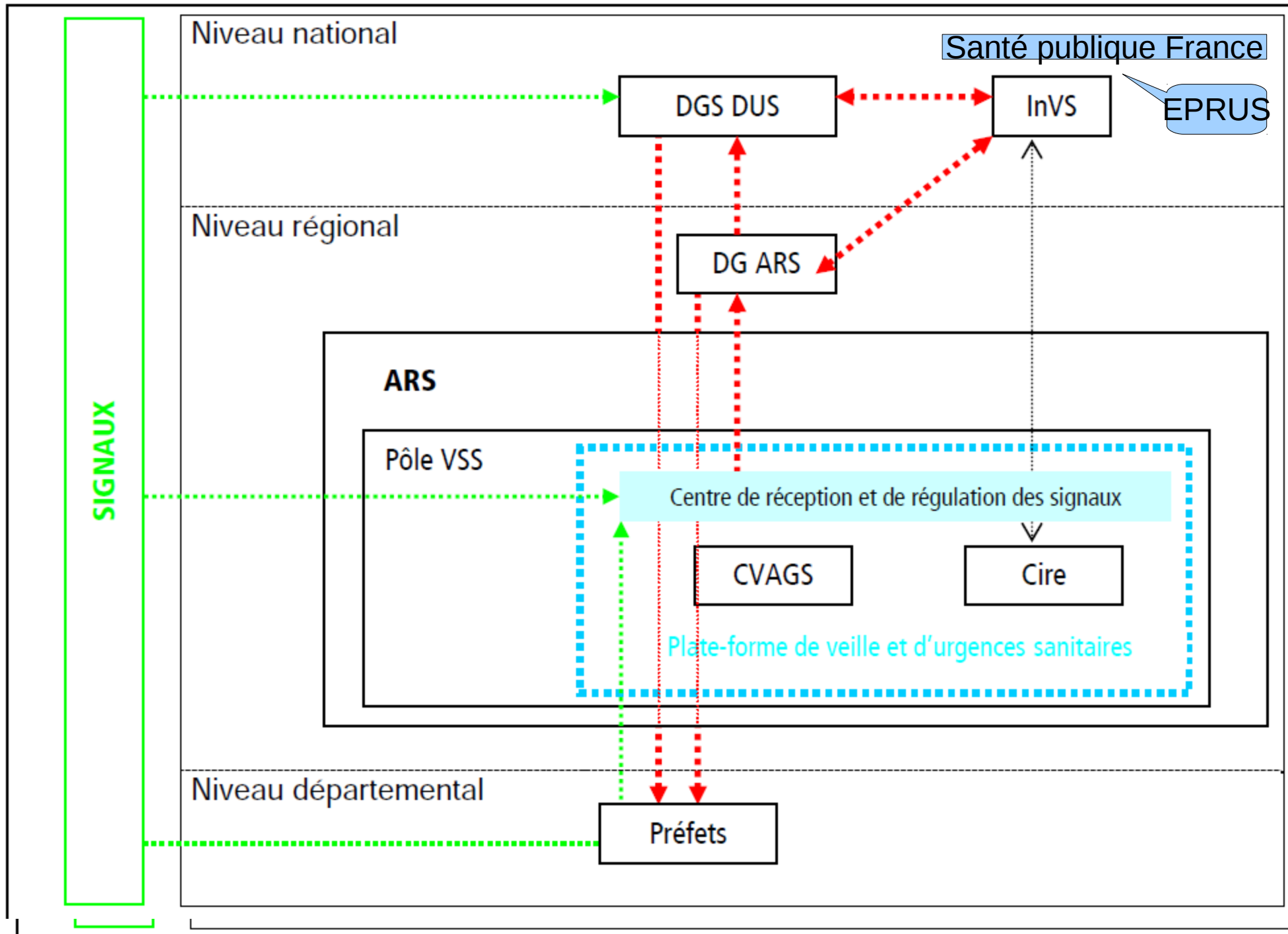


Le dispositif de veille et de sécurité sanitaires et environnementales s'articule, au niveau régional, autour d'une plate-forme fonctionnelle de veille et d'urgences sanitaires regroupant :

- la Cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaires (CVAGS)
- la Cire.

Les **CIRE**, Cellules interrégionales d'épidémiologie. Les CIRE sont rattachées administrativement des **ARS** mais sont sous la responsabilité de l'**INVS** (Santé Publique France depuis le 01/05/2016).

Schéma de l'organisation de la veille sanitaire en France



5. De multiples partenaires

INTERNATIONAUX

- Le centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)
- Les réseaux européens de surveillance
- L'organisation mondiale de la santé (OMS)

NATIONAUX

- Les agences du dispositif français de veille sanitaire (**Santé Publique France**)
- Les réseaux (sentinelles, GROG, ...)
- La direction de l'hospitalisation (DHOS)
- Le centre d'épidémiologie des causes médicales de décès (laboratoire de l'INSERM)
- Les ministères chargés de l'environnement, de l'agriculture, du travail...

REGIONAUX

- Les ORS
- Les CHR et CHU
- Les Clin
- ARS (Cire et CVAGS)
- Les préfets de région

LOCAUX

- Les établissements de santé
- Les réseaux de médecins et de laboratoires
- Les services communaux d'hygiène et de santé
- Les établissements médico-sociaux
- Les industries

6. La gestion des crises sanitaires



6. 1 La notion de crise sanitaire

DEFINITION

« Une crise peut se définir comme une situation qui menace les buts essentiels des unités de prises de décisions, qui réduit le peu de temps disponible pour cette prise de décision et dont l'occurrence surprend les responsables. »

RAPPORT GIRARD 2006

Une crise sanitaire consiste en la réalisation d'un risque sanitaire avec des conséquences graves pour la population en raison de dysfonctionnements ou de débordement des dispositifs mis en place par les autorités publiques

LES DIFFERENTS TYPES DE CRISES

EN FONCTION DU RISQUE
INFECTIEUX
NATUREL
CAUSE PAR L'HOMME

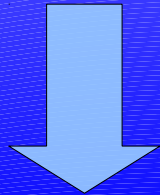
**En FONCTION DE LEURS
CARACTERISTIQUES**
Difficultés de gestion,
émotion de l'opinion publique
Conflits de valeurs
....ETC

**EN FONCTION DE
LEUR PRÉVISIBILITÉ**

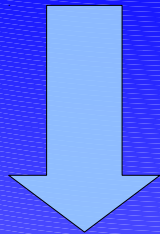
**EN FONCTION DE
LEUR DÉROULEMENT,
DE LEUR DURÉE**

EVOLUTION DES ENJEUX

Maladies infectieuses (système MDO)

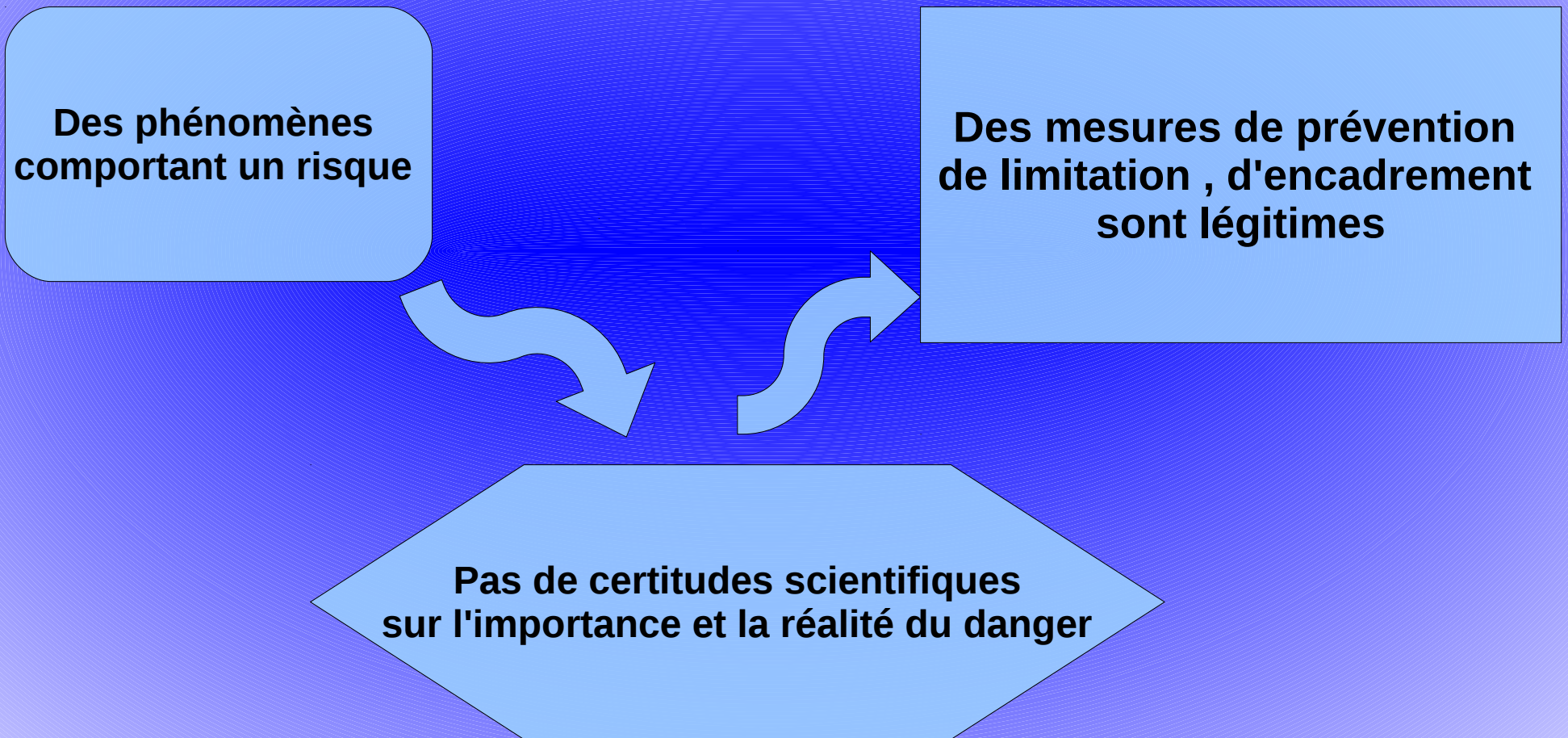


Risques environnementaux



Risques terroristes : NRBC
(Nucléaires, Radiologiques, Biologiques,
Chimiques)

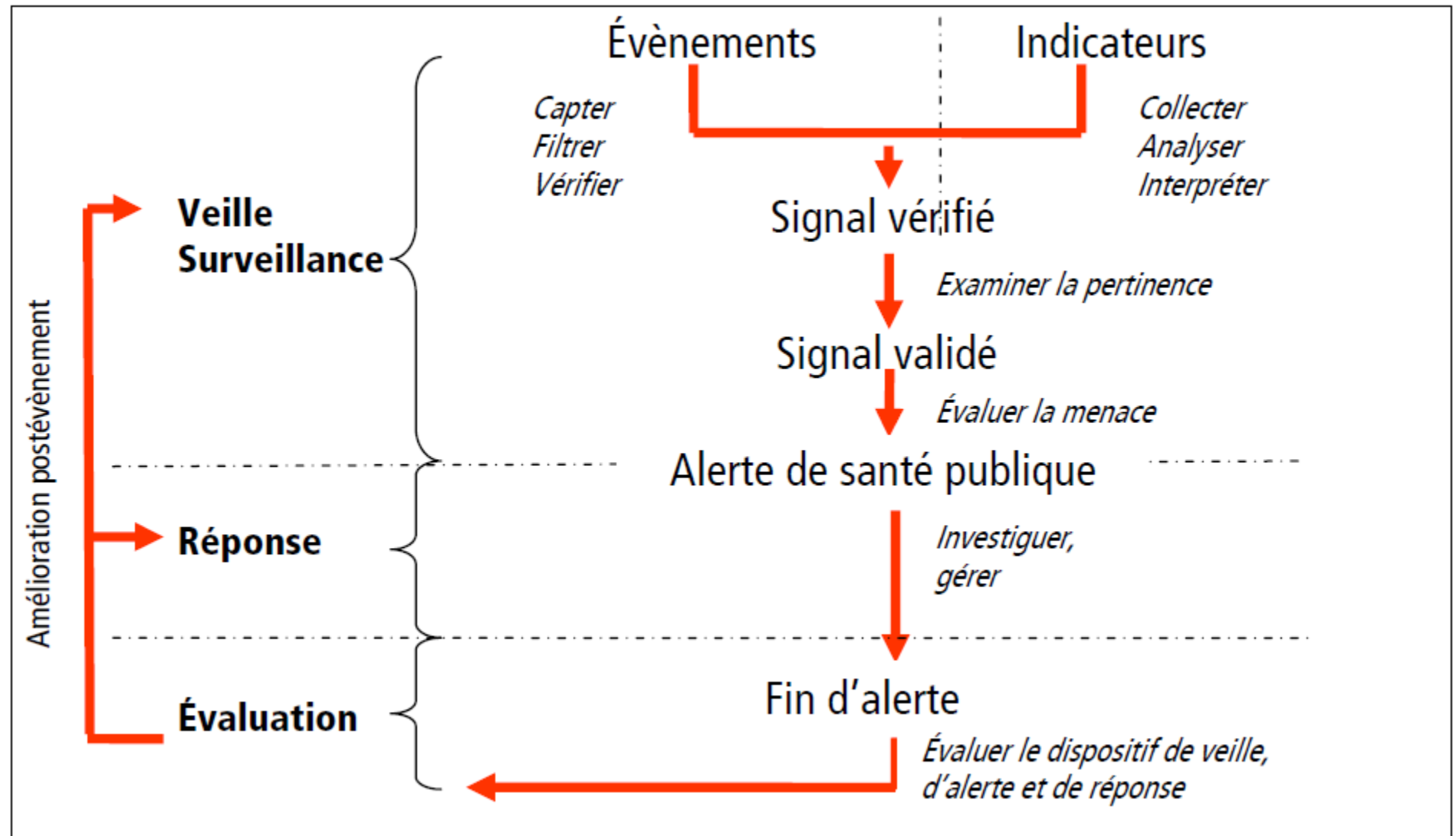
6.2 Le principe de précaution (rappel)



6.3 Le système d'alerte sanitaire

Le système d'alerte vise à détecter le plus précocement possible tout événement anormal représentant un risque sanitaire pour la population

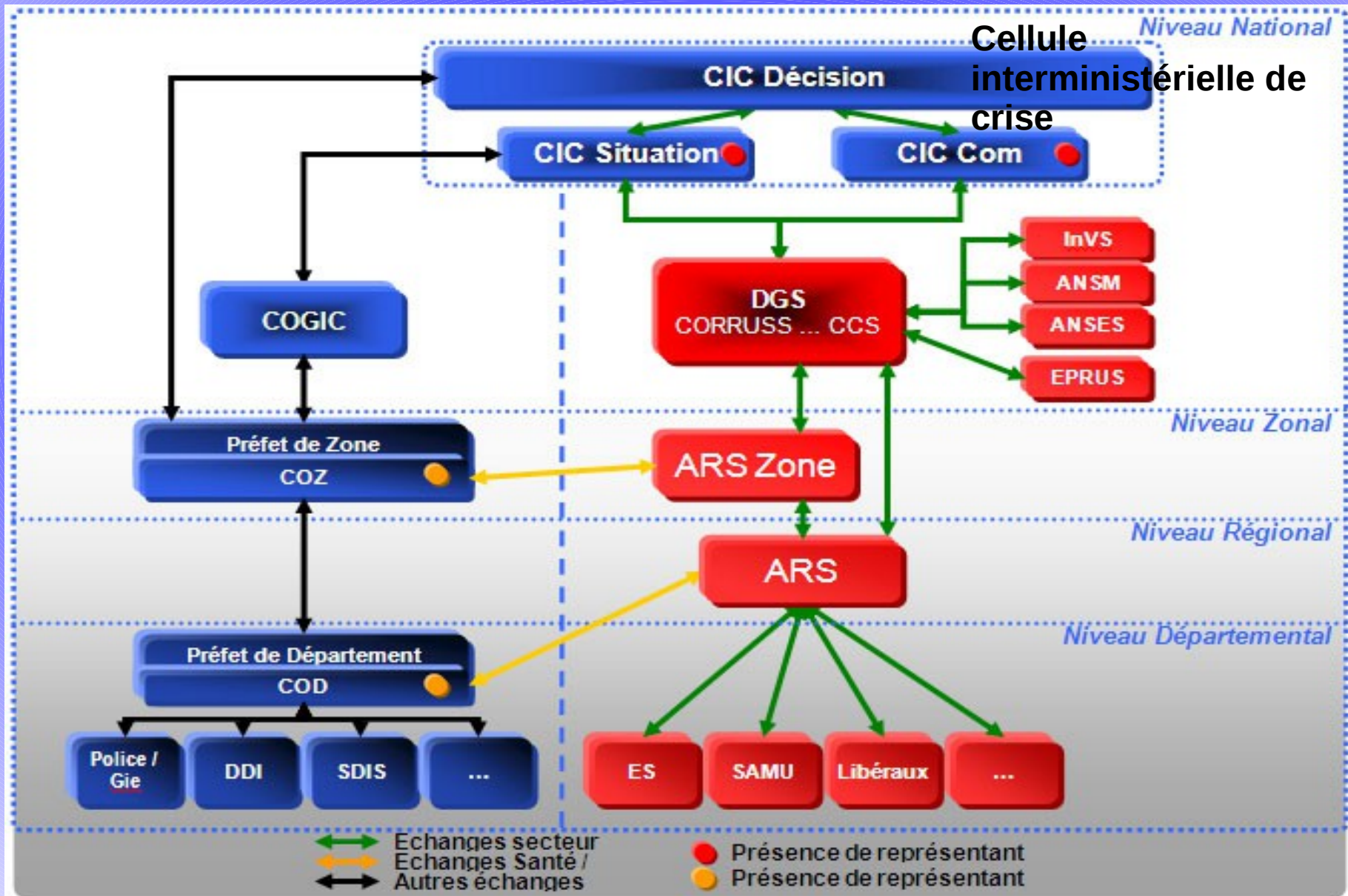
Cadre conceptuel des activités de veille, d'alerte et de réponse




Un exemple d'alerte

http://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/13-heures/video-fausse-alerte-ebola-a-cergy-pontoise-un-premier-test-pour-le-dispositif-de-veille-sanitaire_716517.html

6.4 La gestion d'une crise au niveau national



6.5 Les plans d'action



Des Plans Nationaux
Exemples : plan SRAS,
Plan pandémie grippale,
Plan ORSEC, plan canicule...

PRS

Schéma régional de prévention
Programme Veille Alerte et
gestion des Urgences
Sanitaires (**VAGUSAN**)

Des plan locaux :
Plan blanc et plan blanc élargi

synthèse

DES NOTIONS DE BASE : RISQUE SANITAIRE/ VEILLE SANITAIRE
/SECURITE SANITAIRE/SURVEILLANCE SANITAIRE, CRISE SANITAIRE, PRINCIPE
DE PRECAUTION

Des risques qui évoluent dans un monde
complexe et mouvant → ANTICIPER LES CRISES

DES ACTEURS au plan :

International
National
Regional
Local

UN PARTENARIAT MULTIPLE, des procédures et des
dispositifs précis

UN VOCABULAIRE : SIGNAL, ALERTE, REPONSE

DES PLANS D'ACTION : (qui fait quoi, quand,
comment...)